

# Ministère de la Culture et de l'Environnement

3, rue de Valois, 75042 Paris Cédex 01

Tél. : 296-10-40

## A R R Ê T É

Le Ministre de la Culture et de l'Environnement

- VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1956 et le décret du 18 avril 1961;
- VU l'arrêté du 16 octobre 1923 portant classement parmi les Monuments Historiques du théâtre national de l'Opéra à PARIS (9<sup>e</sup>), dans son architecture et sa décoration extérieure et intérieure;
- VU l'arrêté du 19 octobre 1927 portant inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de la porte monumentale sur rue (vantaux compris) de l'immeuble situé 2 et 4 rue de la Chaussée d'Antin et 38 boulevard des Italiens à PARIS (9<sup>e</sup>);
- VU l'arrêté du 8 décembre 1927 portant inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de la porte monumentale sur rue (vantaux compris) et de la pompe se trouvant dans la cour de l'immeuble situé 59 rue de Provence à PARIS (9<sup>e</sup>);
- VU l'arrêté du 29 décembre 1977 portant inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, dans sa totalité, de l'église de la Trinité à PARIS (9<sup>e</sup>);

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue;

## A R R Ê T É :

Article 1er - Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques la façade sur rue et la toiture correspondante des immeubles suivants situés dans les 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements de PARIS :

.../...



- Cité d'Antin: 57, 59 et 61, rue de Provence, 1 à 7, 16, 18, 35 et 37, cité d'Antin (ainsi que le vestibule du 59, rue de Provence et les deux passages charretiers 57 et 61, rue de Provence).
- 92, rue de Provence.
- 19, rue de La Rochefoucault.
- 1, rue Saint-Georges et 32, rue de Provence (ainsi que le passage charretier).
- 27, rue Saint-Georges.
- 28, place Saint-Georges (ainsi que le vestibule et l'escalier).
- 27, rue Saint-Lazare.
- 30, rue Saint-Lazare (à l'exclusion de la toiture).
- 31, rue Saint-Lazare.
- 58, rue Saint-Lazare (ainsi que la façade sur jardin et la toiture correspondante).
- 80, rue Taitbout, Square d'Orléans (ainsi que les façades sur le square et les toitures correspondantes et le sol du square)
- 1, rue de la Tour-des-Dames et 7, rue de La Rochefoucauld, ancien hôtel de Melle Mars (ainsi que la façade sur jardin et la toiture correspondante et le vestibule avec son décor).
- 9, rue Victor-Massé (à l'exclusion de la toiture).
- 21 bis, 23, rue Victor - Massé.
- 25, rue Victor-Massé.
- 27 rue Victor-Massé et 34, rue Henri-Mornier.
- 46, rue de la Victoire (ainsi que le premier niveau de la façade sur cour et les vestibules).

Article 2 - Sont également inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les façades sur cours de l'ancien hôtel de Beauharnais situé 57, boulevard Haussmann et 32, rue des Mathurins à PARIS (9<sup>e</sup>).

Article 3 - Le présent arrêté qui complète les arrêtés de classement et d'inscription susvisés des 16 octobre 1923, 19 octobre et 8 décembre 1927 et 29 Décembre 1977 sera publié au bureau des hypothèques de la situation des immeubles inscrits.

Article 4 - Il sera notifié au Préfet du département, au Maire de la commune et aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le **30 DEC 1977**

Pour le Ministre, et par délégation

Le Directeur de l'Architecture

*J. Ph. Lachenaud*  
**J. PH. LACHENAUD**